

COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle associative dans le respect des règles sanitaires sous la présidence de Monsieur MARTINÉ Daniel, Maire en suite de convocation du 3 avril 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM CLAIRET Yves, LECLERCQ Olivier, MARTINÉ Daniel, DALLA MOTTA Giuseppe, MONPAYS Clotilde, STOMKA Séverine, VALETTE David, FERMAUT Yann, DEHAINE Françoise.

Était absente excusée : Mme LETURCQ Claire

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2020

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		150 875.75		39 421.03		190 296.78
Opérations de l'exercice	214 711.02	257 723.39	108 504.97	59 746.51	323 215.99	317 469.90
TOTAUX	214 711.02	408 599.14	108 504.97	99 167.54	323 215.99	507 766.68
Résultat de clôture		193 888.12	9 337.43			184 550.69
Restes à réaliser					62 314.91	
Besoins/excédent de financement Total						122 235.78

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

71 652.34	au compte 1068 (recette d'investissement)
122 235.78	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif 2020.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2021

Le conseil, décide, 9 voix Pour, 1 abstention (M. Leclercq Olivier), de ne pas augmenter les taux d'imposition :

Taxe foncière (bâti) : 36,61 %
Taxe foncière (non bâti) : 59,95 %

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif communal de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

Dépenses		Recettes	
Chap.	Montants	Chap.	Montants
011	122666,40	002	122235,78
012	75100,00	70	7100,00
014	5857,55	73	141519,00
65	60600,00	74	67379,00
66	2711,28	75	6001,00
67	450,00		
023	76200,94	13	43660,00
042	648,61	10	2700,00
		1068	71652,34

21	108066,00	021	76200,94
16	15143,55	040	648,61

Accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire revient sur le vote de la subvention à la coopérative scolaire qui a été remplacé par un bon d'achat de fournitures scolaires aux enfants de Boiry scolarisés en primaire, lors de la précédente réunion.

Le conseil reste sur sa décision, à savoir le bon de 15 €.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour la commune.

Le conseil, par 1 voix contre (Mme Dehaine), 1 abstention (M. Leclercq), 7 voix Pour, accepte l'achat d'un véhicule utilitaire.

Achat de cailloux pour le parking P1 et l'impasse de la chapelle et les trottoirs.

Reconduction du contrat d'entretien du parafoudre de l'église au 1^{er} janvier 2022.

Questions diverses

- Chasse à l'œuf : des parents pensaient avoir des œufs de Pâques à domicile
- « P'tit déj » : Devis pour l'achat de brioches : 495 €
Le conseil décide, 8 voix Pour et 1 abstention (M. Fermaut) de ne pas faire de distribution de brioches. Il propose de garder le budget du « p'tit déj » pour une autre manifestation après les restrictions sanitaires suite à la Covid-19.
- Mme Dehaine propose d'organiser une semaine de camping pour les enfants de Boiry cet été. Le projet n'est pas réalisable
- M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Olive Josiane, 4 rue d'Hamblain, concernant les travaux de mis en sécurité de la traversée du village.
- M. Dalla Motta informe le conseil du projet de PLUi.

Fin de séance à 20h40.

Le Maire,
Daniel MARTINÉ

